

SE FORMER À LA PÉDAGOGIE MONTESSORI (NIVEAU 2) : ACCOMPAGNER UN ENFANT DU NIVEAU GRANDE SECTION AU NIVEAU CE1

Descriptif

La pédagogie Montessori est basée sur les observations et les découvertes de Maria Montessori, médecin et pédagogue italienne (fin XIX^{ème} - début du XX^{ème} siècle). Sa pédagogie repose sur le constat suivant : tout individu agit de lui-même pour apprendre, parce qu'il est motivé par une curiosité naturelle et l'amour de la connaissance. Avant de vouloir enseigner quelque chose à un enfant, il faut donc connaître son développement, son ressenti et la manière dont il reçoit les signaux et stimuli.

Maria Montessori a identifié cinq étapes de développement chez l'enfant, en fonction de la tranche d'âge. L'objet de cette formation est d'apprendre à accompagner le développement des enfants, du niveau Grande Section au niveau CE1 (voir programme détaillé de la formation en page 2).

Conditions d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez :

1/ Adhérer à Alter'éco 30 (si ce n'est déjà fait). Pour cela, vous il suffit au choix :

- De compléter et de nous envoyer le bulletin d'adhésion (page 4), avec un règlement par chèque (**10€/année civile**) à l'ordre d'Alter'éco 30 (distinct du montant du stage).
- Ou vous rendre sur [notre page HelloAsso](https://www.helloasso.com/associations/alter-eco-30) : <https://www.helloasso.com/associations/alter-eco-30>, et suivre les étapes d'adhésion (règlement par Carte Bleue).

2/ Vous inscrire à la formation en complétant et en nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous, accompagné d'un chèque d'arrhes équivalent à 50% du tarif selon votre situation (voir la rubrique Tarifs ci-dessous).

Pendant les formations, des solutions d'hébergement sont disponibles sur place : emplacements camping, lits simples en dortoir ou dans un gîte. Pour connaître les disponibilités et tarifs, nous contacter par mail.

Tarifs

Tarif "Particuliers" (Auto-financement) : 180 €

Tarif "Solidaire" (Étudiants, bénéficiaires du RSA) : 120 €

Tarif "Structure" (formation financée tout ou partie par une structure) : 500 €.

Conditions d'annulation

À compter de la date de réception des arrhes, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Au-delà, les arrhes ne seront plus remboursées (voir CGV).

Contact & renseignements

Bruno Lorthiois : 06 60 71 46 91 / altereco30@gmail.com / <http://www.altereco30.com/stages>

Dates de formation : Du 26 au 30 juillet 2021

Coupon d'inscription - Se former à la pédagogie Montessori (niveau 2)

À retourner par voie postale à : Alter'éco 30, 1617 chemin des canaux, 30600 Vauvert.

Nom, prénom :

Adresse postale :

Mail (en majuscules), Tél :

Dates du stage :

Je certifie :

- Avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions relatives à la formation : programme, Conditions Générales de Vente, livret d'accueil et règlement intérieur (téléchargeables sur la page "Stages" du site altereco30.com).

- Être adhérent(e) de l'association Alter'éco 30.

- Disposer d'une assurance responsabilité civile à jour pendant la durée de la formation.

À ce coupon d'inscription, je joins le chèque de paiement des arrhes (50% du tarif de la formation).

J'adhère à Alter'éco 30 (bulletin d'adhésion + règlement de 10€ par chèque ou preuve de paiement via HelloAsso).

Le/...../..... À

Signature



PROGRAMME

SE FORMER À LA PÉDAGOGIE MONTESSORI (NIV.2) : ACCOMPAGNER UN ENFANT DU NIVEAU GRANDE SECTION AU NIVEAU CE1

L'accueil aura lieu le premier jour de 9h00 à 9h30.

Lundi

Matin (9h30)

- * Présentation des stagiaires
- * Les règles de fonctionnement de la classe et ses aménagements dans une école
- * La présentation du matériel et ses règles
- * Le matériel : pour chaque atelier, un plateau individuel et une compétence visée unique et lisible
- * Les lettres rugueuses avec les sons simples, puis avec les sons doux
- * Les dessins de formes
- * La mise en paire logique ; les images en paire
- * Les histoires logiques avec images séquentielles
- * Le jeu de « je devine » avec un son du début, puis 2/avec un son de la fin/avec un son du milieu
- * Le jeu de mise en paire avec les sons

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 16h30)

- * Les barres bleues
- * Les barres rouges et bleues
- * Les chiffres rugueux
- * Les barres rouges et bleues et les étiquettes des nombres
- * L'idée de l'addition ; L'idée de la soustraction
- * Les fuseaux
- * La notion de pair et impair
- * Les haricots

Mardi

Matin (9h30)

- * Présentation du grand alphabet et lien avec les lettres rugueuses
- * Les lettres du grand alphabet et son d'attaque avec objets miniatures
- * L'écriture spontanée avec l'alphabet mobile
- * Les dictées muettes première étape : décomposition
- * Les digrammes
- * Les dictées muettes deuxième étape : lecture
- * Les billets de lecture
- * Présentation du petit alphabet mobile
- * Calligraphie sur ardoises (grand interligne/petit interligne) : écriture de la lettre
- * Calligraphie sur papier (les trois interlignes)
- * Dictées muettes troisième étape : écriture du mot sur le cahier

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 16h30)

- * Le serpent positif
- * Présentation des quantités de la Banque
- * Présentation des symboles : le tableau des grands nombres
- * Le jeu de la Banque : avec les quantités / avec les symboles
- * La première addition

Mercredi

Matin (9h30)

- * Présentation de la grammaire : les natures de mot (nom, déterminant, verbe, adjectif qualificatif)
- * La boîte des phonèmes : étape 1 “traverser” / étape 2 “présentation de toutes les graphies”

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 16h30)

- * Les premières tables de Seguin
- * Les deuxièmes tables de Seguin
- * L'addition statique : avec la banque / les timbres / le boulier / la table des points
- * Technique opératoire de l'addition statique

Jeudi

Matin (9h30)

- * La boîte des phonèmes : poser les étiquettes sur les cercles / écrire dans un cahier
- * Les livrets rouges : introduction de la conjugaison
- * Exercices de tri : féminin/masculin des noms ; singulier/pluriel des noms
- * Exercices pour parler correctement
- * Introduction des nomenclatures (zoologie, botanique, géographie...)

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 16h30)

- * L'addition dynamique : avec la banque / les timbres / le boulier / la table des points
- * Technique opératoire de l'addition dynamique
- * Mémorisation de l'addition

Vendredi

Matin (9h30)

- * La soustraction statique avec la banque / les timbres / le boulier / la table des points
- * Technique opératoire de la soustraction statique

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 16h30)

- * La soustraction dynamique : avec la banque / les timbres / le boulier / la table des points
- * Technique opératoire de la soustraction dynamique
- * Mémorisation de la soustraction

Bilan du stage (16h30-17h) : avis, retours des participants-es



Alter'éco 30

Formations à l'autonomie appliquée

Lieu dit « Le moulin des prêtres » ; 1617 Chemin des canaux ; 30600 Vauvert

Association loi 1901 - SIREN 510 373 574

N° d'enregistrement de déclaration d'organisme de formation : 76 300 41 99 30

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Date de naissance :

Mail :

N° de téléphone (fixe ou portable) :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Alter'éco 30.

À ce titre, j'adhère à l'objet de l'association et en accepte les statuts qui sont mis à ma disposition sur le site www.altereeco30.com, rubrique « Stages ».

J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de 10 euros, payable par chèque (à l'ordre de l'association Alter'éco 30), ou par carte bancaire sur la plateforme « HelloAsso » : <https://www.helloasso.com/associations/alter-eco-30>.

Fait le / / , à

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au responsable de l'association.